

5 février 2024

## CAMIONNAGE– AJUSTEMENT DU CARBURANT POUR FÉVRIER 2024

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) a publié la mise à jour du tableau de la compensation du carburant du camionnage pour le mois de février 2024. En janvier 2024, le prix moyen du carburant à la pompe, sans TPS et TVQ, est de 1,621 \$/litre.

1. **Pour le transport d'agrégats**, le prix de référence dans le volume 3 du Recueil des tarifs 2024 est de 1,732 \$/litre. L'écart entre le prix de référence et le prix moyen du mois de janvier est de -6,41 %. Le taux d'ajustement nouvellement calculé, soit -2,39 % diffère de plus d'un point du pourcentage de celui du mois précédent (0,00 %). **Donc, l'ajustement pour le mois de février 2024 est de -2,39 %.**

2. **Pour le transport de neige, de glace, de sel et de calcium**, le prix de référence pour les volumes 1 et 2 pour 2023-2024 est de 1,818 \$/litre. L'écart entre le prix de référence et le prix moyen mois de janvier est de -10,84 %. Le taux d'ajustement nouvellement calculé, soit -3,80 % ne diffère pas de plus d'un point du pourcentage de celui du mois précédent (-2,85 %). **Donc, l'ajustement pour le mois de février 2024 est de -2,85 %.**

Vous pouvez avoir accès aux informations publiées par le ministère sur le camionnage en vrac en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/entreprises-partenaires/ent-camionnage/camionnage-en-vrac/Pages/tarifs-camionnage-en-vrac.aspx>

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter Maître Mathieu Tremblay au 581 741-8243 ou par courriel au [mtremblay@acrqtq.qc.ca](mailto:mtremblay@acrqtq.qc.ca).

Ajustement applicable aux taux compris dans le <i>Recueil des tarifs de camionnage en vrac</i> pour 2024						
Mois	Prix moyen du carburant <sup>(1)</sup> du mois précédent	Écart entre le prix du mois précédent et le prix de référence	Variation mensuelle <sup>(2)</sup>	Variation ajustée à la part relative	Part relative variable	Taux d'ajustement applicable
Janvier 2024	1,670 \$/l	-3,58 %	s.o.	-1,33 %	36,43 %	0,00 %
Février 2024	1,621 \$/l	-6,41 %	-2,93 %	-1,07 %	35,74 %	-2,39 %

Le prix de référence du recueil est de 1,732 \$/litre. La part relative de référence du carburant dans le coût de revient était de 37,28 % en janvier 2024.

(1) Attention : Il s'agit ici du prix moyen à la pompe.

(2) Variation du prix moyen du mois par rapport au prix moyen du mois précédent.

(3) Aux fins de l'application de l'article de l'article 8.9 « Ajustement du prix du carburant » du Cahier des charges et devis généraux – Construction et réparation, éditions 2023 et ultérieures, les prix moyens du carburant correspondent à ceux indiqués à la colonne « Prix moyen du carburant du mois précédent ».